

MONSEIGNEUR SALIEGE

Ou le devoir de résistance

Hommage du 29 janvier 2004

Compagnon de la Libération, médaillé de la Résistance, le Cardinal Saliège restera une des grandes figures de la Résistance à l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale, une des grandes figures aussi de l'histoire religieuse de Toulouse qu'il va marquer pendant un quart de siècle de sa personnalité.

Biographie

Le Cardinal Saliège est né le 24 février 1870 à Crouzy-Haut dans le Cantal.

Il fait ses études au Petit Séminaire de Pleaux puis au Grand Séminaire d'Issy. Il est ordonné prêtre en septembre 1895 et devient, deux ans plus tard, Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Flour.

Mobilisé en 1914, il participe à la Grande Guerre comme Aumônier Militaire. Affecté à la 163ème Division d'Infanterie, l'Abbé Saliège, se dépense sans compter, visitant quotidiennement les tranchées, malgré les violents bombardements, pour y donner ses soins et ses consolations aux blessés.

Démobilisé en 1918, il est nommé Evêque de Gap en 1925 puis Archevêque de Toulouse en 1928.

Après la débâcle de juin 1940, Monseigneur Saliège poursuit ses activités ecclésiastiques mais, dès le mois de mars 1941, prend ses distances avec le gouvernement de Vichy, n'admettant ni ses principes totalitaires, ni sa législation antisémite.

Patronnant des œuvres caritatives en faveur des détenus des camps de Noé et Récébédou, réservés aux étrangers et notamment aux Israélites, il s'insurge contre le sort réservé aux Juifs dont le départ vers les camps d'extermination allemands commence le 3 août 1942 sous la direction de la Police de Vichy.

Ainsi, le 23 août 1942, il ordonne la lecture publique dans son diocèse d'une lettre pastorale restée célèbre. Bien qu'interdite par arrêté préfectoral, la lecture de cette lettre a quand même lieu dans la plupart des paroisses et surtout, sera reprise et diffusée sur les ondes de la BBC à Londres.

A partir de ce moment, Monseigneur Saliège participe pleinement à l'organisation de placement des Juifs, enfants et adultes, menacés par la déportation dans des lieux sûrs aux alentours de Toulouse.

Après de nouvelles attaques portées contre le totalitarisme du National-Socialisme, l'Archevêque de Toulouse manque d'être déporté à son tour. Le 9 juin 1944, deux hommes de la Gestapo se rendent à son domicile afin de l'arrêter. Ils n'y renoncent finalement qu'après avoir constaté l'âge et l'état de santé précaire de Monseigneur Saliège.

Après la libération, considéré comme le premier résistant de la ville, il est acclamé par 20 000 personnes sur la place du Capitole.

Le 18 février 1946, il reçoit la Croix de la Libération en même temps que ses insignes de Cardinal.

Le Cardinal Saliège est décédé à Toulouse, le 4 novembre 1956. Il a été inhumé dans la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse.

Le 23 août 1942

Revenons sur les circonstances de la lettre du 23 août 1942.

Durant l'été 1942, l'avocat communiste Charles Lederman engagea une démarche en direction de l'Eglise de France. Il rencontra, à Lyon, le père de Lubac qui le recommanda à Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse. L'entrevue eut lieu à la mi-août. Il informa le prélat de la situation des juifs de France, des suites de la rafle du Vel'd'Hiv', des déportations et de leur destination dont on commençait à avoir connaissance comme des massacres commis en Europe de l'Est. Après avoir écouté son hôte, Monseigneur Saliège interrogea : « Pouvez-vous me donner votre parole que ce que vous me dites est exact ? ». Charles Lederman donna sa parole. Le prélat, dont la santé était très affaiblie et sur lequel s'exerçait déjà de fortes pressions de Vichy, lui déclara alors : « Dimanche prochain, une lettre sera lue dans les églises de mon diocèse ».

Voici un extrait de cette lettre :

« Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos Eglises n'existe-t-il plus ?

Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous.

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre Diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noé et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes. Les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et mères de famille. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. »

Cet acte de résistance de Monseigneur Saliège et les actions entreprises après le 23 août 1942 lui vaudront de devenir par décret du 7 août 1945 Compagnon de la Libération.

Cet acte parle en faveur de son humanité, de sa foi chrétienne autant que de son courage. Ainsi le préfet de Toulouse dénoncera-t-il, dans un rapport de 1942, « les mandements de certains prélats et la propagande étrangère ». Plus grave encore, dans *Je suis partout*, l'écrivain et collaborationniste Robert Brasillach accusera Monseigneur Saliège de « révolte quasi-ouverte contre l'ordre nouveau ».

Un devoir de résistance

Au-delà des circonstances, cet acte est un exemple du devoir qui s'impose à tout être humain et singulièrement à tout homme de foi chrétienne, lorsqu'il se trouve en présence de situations où des populations se trouvent humiliées, atteintes dans leur dignité humaine, et sans attendre qu'elles soient persécutées : un *devoir de résistance*. Cela implique une certaine vigilance, une certaine attention à l'Homme qui forme le sens de tout engagement chrétien, comme en témoigne l'exemple du Cardinal Saliège.

Certes, à une époque où l'information nous met quotidiennement en présence de tant de situations dramatiques, à l'échelle de la planète, le risque

existe que ce devoir de résistance perde de sa vigueur. Il y a par conséquent une obligation de rappeler aux jeunes générations dont on sait qu'elles ne manquent ni de cœur ni de générosité qu'il existe bien pour tout homme un *devoir de résistance*.